



Président : Etienne DELZONGLE
5 avenue des champs verts
67210 OBERNAI

☎ : 03 88 04 07 89 📞 : 06 83 63 78 15
✉ : president@ahc-obernai.fr

Association affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc
Inscrite au registre des Associations – Volume XXVII – FOLIO 21
Agrément FFTA – 0667147
N° Siret 481 692 903 000 34 – code APE 8551Z
CCM de l'UNGERSBERG 10278-01375-00020202501- Clé 41
Siège 5 avenue des Champs Verts 67210 OBERNAI

Obernai
Le 22 janvier 2024

Aux Archers de la Haute Ehn

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Notre Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le vendredi 1^{er} mars 2024.

Attention, nous changeons de lieu pour cette année, la Halle Bugeaud étant occupée pour un tournoi de football en salle, notre Assemblée Générale se tiendra au Club House du Football au Stade d'Obernai.

Le plus simple sera de se stationner au grand parking du stade (face au Mc Donald), de traverser le stade, le club house se trouve à gauche après les terrains de football

Conformément à nos Statuts, pour les archers de moins de 16 ans au jour de l'Assemblée Générale, un droit de vote est prévu pour un parent ou un représentant légal. Les parents pourront ainsi s'impliquer pleinement dans la vie statutaire du club.

Pour que l'Assemblée Générale puisse se tenir il faut au moins ¼ des membres du club (quorum*) présents ou représentés. Aussi pour que l'Assemblée puisse se tenir il faudra que chacun se mobilise pour y assister ou donner procuration.

Pour les personnes ne pouvant être présentes il est possible d'établir une procuration à un autre membre. Attention chaque membre ne peut recevoir que 3 procurations maximum. Assurez-vous que la personne que vous désignez ne soit pas déjà dans cette situation.

En espérant vous retrouver nombreux le 1^{er} mars 2024 pour ce moment essentiel à la vie d'une association,

Sportivement

Le Président
M. DELZONGLE Etienne


Etienne Delzongle
Président des Archers
de la Haute Ehn
5 avenue des Champs Verts
67210 Obernai
0683637815
et.delzongle@wanadoo.fr

* quorum : nombre minimum de membres votants présents ou représentés pour que les débats et votes puissent être validés